

Cercle Concorde : le banquier suisse remis en liberté

Par La Provence (avec AFP)

Créé le 08/08/2008 18:20

La cour d'appel d'**Aix-en-Provence** a confirmé ce vendredi la remise en liberté, sous contrôle judiciaire et après paiement d'une caution, du banquier suisse **François Rouge**, l'un des principaux mis en examen dans l'**affaire du Cercle Concorde**.

Le juge d'instruction en charge de l'affaire à Marseille avait décidé de remettre en liberté M. Rouge le 1er août. Le parquet avait fait appel mais la chambre de l'instruction de la cour d'appel a confirmé la remise en liberté. Le montant de la caution libératoire est de **300 000 euros**.

[Et Aussi](#)

Url:

node/20954

Titre:

le milieu corso-marseillais lessivait-il son argent à Paris ?

Url:

node/20729

Titre:

le capitaine Barril est-il la clé de la guerre des clans corses?